

ENTRE DOUTE ET CONVICTION,
PLONGÉE DANS L'UNIVERS
D'UNE JURÉE D'ASSISES

— Témoignage —

RÉCIT

ENTRE DOUTE ET CONVICTION

PLONGÉE DANS L'UNIVERS
D'UNE JURÉE D'ASSISES

Jennifer DEL PINO

ECHO Editions
www.echo-editions.fr

Toute représentation intégrale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de cet ouvrage, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est interdite (Art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle).

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée notamment dans les établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Direction Artistique : Émilie COURTS

Photo de couverture : EC Média.

© ECHO Éditions

ISBN : 978-2-38102-502-5

Préface

«La loi ne demande pas compte aux juges des moyens par lesquels ils se sont convaincus, elle ne leur prescrit pas de règles desquelles ils doivent faire particulièrement dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve ; elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes, dans le silence et le recueillement et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faites, sur leur raison, les preuves rapportées contre l'accusé, et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : avez-vous une intime conviction ? »

Article 353 du Code de Procédure pénale

Au fil de l'existence, un homme traverse une infinité d'expériences, chacune portant en elle la richesse d'un récit. Certaines de ces histoires sont racontées encore et encore, façonnées par la mémoire, embellies par le temps, transmises de bouche à oreille jusqu'à trouver un écho chez ceux qui veulent bien les écouter. D'autres, en revanche, demeurent silencieuses, secrètement enfouies dans l'âme de leur propriétaire, accompagnant ses jours jusqu'à son dernier souffle.

Ces récits, qu'ils soient partagés ou gardés en soi, traversent les âges et nous confrontent à une réflexion

d'abord intime, puis universelle. Chaque expérience, chaque souvenir vient enrichir notre perception du monde, nous poussant à interroger le sens de ce que nous vivons, ce que nous retenons et ce que nous choisissons de transmettre.

L'histoire qui suit est la mienne. Elle s'est imprimée en moi avec une telle intensité que l'idée de l'oublier m'est inconcevable. Elle habite mon esprit, au point de ressentir le besoin de la partager, de la faire résonner et d'en parler sans jamais m'en lasser. À travers la parole, elle prend vie ; à travers l'écrit, elle voyage. Cette histoire m'appartient, et aujourd'hui, je vous la confie.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Les propos tenus dans cet ouvrage sont le résultat d'une réflexion de l'Auteur et ne reflètent en aucun cas une généralité, une réalité immuable ou une prise de position de l'Éditeur.



UN JOUR, TOUT COMMENCE

Avant le commencement, il y a l'envie. Ce n'est pas exagérer de confier que j'ai attendu toute ma vie de recevoir cette lettre, celle qui enclencherait un processus précis dans lequel le hasard et la chance ne sont pas vains. Mais je préfère parler de destin plutôt que de chance. Ce destin qui, au printemps dernier, m'a fait parvenir cette lettre qui bouleversa profondément mon être quelques mois plus tard. Ce matin-là, j'avais entre les mains un courrier de la mairie. Ne vous y trompez pas, il ne s'agissait pas juste d'un simple courrier, car à sa lecture, les mots s'envolaient les uns après les autres, cheminant et dansant jusqu'à mon esprit, créant dans mon regard une lueur magique. J'ai vu cette lettre comme une aubaine, qui pour me parvenir, a sagement

attendu toutes ces années que mon nom soit tiré au sort, parmi nombre de citoyens inscrits sur les listes électorales de ma commune de résidence. Elle constituait la première étape dans le rôle de juré et bien plus encore : la fierté d'être appelée à rendre la justice.

Ce jour-là, une certaine excitation s'est emparée de moi, c'était le début d'une possible aventure. Et quelle aventure ! Avoir l'opportunité d'exercer la fonction de juré, être magistrat à part entière, exercer mon devoir de citoyenne. Mon destin était donc entre les mains du hasard. Certes, j'étais en lice pour la constitution de la liste des jurés d'assises de l'année suivante, c'était déjà beaucoup, et en même temps pas assez et ce n'était que le point de départ de ce sinueux sentier. Sachez que ces noms tirés au sort par la commune sont ensuite envoyés au greffe de la cour d'assises pour un second tirage au sort, réalisé par une commission spéciale. L'affaire n'était donc pas encore gagnée.

Je me rappelle avoir aussitôt partagé cette nouvelle et mon enthousiasme avec mes proches. Certains se sont réjouis, d'autres n'ont pas compris ma joie ni même mon engouement, ne comprenant tout simplement pas l'importance de ce devoir qui incombe à chaque citoyen français. Peu importe, ce moment n'appartenait qu'à moi et j'avais besoin d'exprimer les sentiments qui me traversaient, tout comme j'ai aujourd'hui besoin de partager ce qu'a été cette extraordinaire et intime épreuve dans ma vie.

Au moment où j'écris, je ne sais toujours pas expliquer cet attrait pour un rôle que certains ne connaîtront jamais, que d'autres feront tout pour éviter ou qu'ils attendront tout comme moi avec hâte. Mais ce que je peux affirmer, c'est que c'était inscrit en moi et que je l'attendais, vous l'aurez compris, avec une impatience folle. Et je ne le savais pas encore, mais je ne sortirai pas indemne de cette folie si tant est que je puisse la nommer *folie*.

Les mois ont passé et croyez-moi ou non, j'en ai oublié ce fameux jour et la lettre qui l'avait rendu si particulier. L'été s'est paisiblement installé et se préparait à céder sa place à l'automne lorsqu'elle m'est parvenue ; la convocation, celle de toute une vie. J'avais à nouveau été tirée au sort parmi un grand nombre de citoyens, mais cette fois parmi ceux du département, et en qualité de juré titulaire. Mon numéro de juré, le dernier, jamais je ne l'oublierai. En cet instant, je me sentais chanceuse, et heureuse. À tel point que j'en avais omis de lire la totalité des feuillets qui accompagnaient cette fameuse convocation... Mon attention s'était portée sur ce qui m'attrayait le plus, à savoir, sur la date de la session et sur les détails des procès concernés. Sauf que rien n'était encore gagné, toujours pas, mais par trop d'excitation je ne l'avais pas compris. Ce n'est que bien plus tard, à l'approche de la session d'assises et en prenant connaissance des formalités inhérentes à l'organisation de cette « mise entre parenthèses » de ma vie, que j'ai compris que d'autres sélections hasardeuses

m'attendaient. Mon avenir lors de cette session n'était donc pas encore scellé et je pouvais très bien ne jamais voir la couleur d'un seul procès ! Une vague de déception m'avait alors traversée, car il m'était impossible d'envisager d'en être arrivée à ce stade et de ne pas pouvoir endosser ce rôle inédit, celui de juré d'assises.